

PRESIDENCE
DU COMITE MILITAIRE DU PARTI

15.7.77.X3.203

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail - Démocratie - Paix

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRESIDENCE
DU CONSEIL DES MINISTRES

CABINET DU CHEF DE L'ETAT

DU 20 DECEMBRE 1977

DECRET N° 77/709

PR. CAB.

Portant changement d'appellation du Service Central du Matériel Automobile et le rattachement à la Présidence de la République.

LE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

Vu l'acte n° 001/PCT/CMP du 3 avril 1977, fixant l'organisation et la structuration du Comité Militaire du Parti;
Vu l'Acte Fondamental du 5 Avril 1977 ;
Vu le décret n° 68/308 du 11 Novembre 1968 portant rattachement des garages administratifs de Brazzaville, de Pointe-Noire et du Service Central du Matériel au Cabinet du Premier Ministre ;
Vu le décret n° 69/231 du 16 Mai 1969 portant création du Service Central du Matériel Automobile de l'Etat ;
Vu le décret n° 77/165 du 5 avril 1977, portant nomination de Membres du Conseil des Ministres,
Vu les nécessités du service,
DECRETE :

Article 1er. - Le Service Central du Matériel Automobile de l'Etat créé par décret n° 69/231 du 16 Mai 1969 susvisé prend la dénomination de "DIRECTION DU PARC NATIONAL DU MATERIEL AUTOMOBILE".

Article 2. - La Direction du Parc National du Matériel Automobile est rattachée à la Présidence de la République (Cabinet du Chef de l'Etat).

Article 3. - Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Brazzaville, le 20 DECEMBRE 1977

Colonel Joachim YHOMBY-OPANGO.

Par le Président du Comité Militaire du Parti, Président de la République, Chef de l'Etat, Président du Conseil des Ministres,

Le Deuxième Vice-Président du Comité Militaire du Parti, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan

Le Ministre des Finances

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.

Henri LOPES.